



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Guyane

Question écrite n° 3583

Texte de la question

Mme Christiane Taubira demande à Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies de lui faire savoir si les documents faisant état de culture de café transgénique par un organisme de recherche sur le territoire de Sinnamary, en Guyane, sont exacts. Si cette information est confirmée, elle souhaite connaître l'origine des semences, les mobiles de cette expérimentation ainsi que ses finalités, à savoir ses destinataires et ses usages.

Texte de la réponse

Il est exact qu'un essai concernant une culture de café transgénique est actuellement implanté en Guyane à Sinnamary. Cet essai a bénéficié d'un avis favorable de la commission de génie biomoléculaire et d'une décision positive du ministère de l'agriculture et du ministère de l'environnement. Il est réalisé et suivi par le CIRAD. Il est contrôlé par le service de la protection des végétaux en référence au cahier des charges de l'essai et des recommandations de la commission. Il s'agit d'un essai de recherche qui a pour but d'étudier le comportement dans un environnement contrôlé de plantes modifiées pour l'acquisition d'un gène de résistance à la chenille mineuse des feuilles du caféier. Cet insecte est un des fléaux actuels du caféier et entraîne dans les endroits où il sévit (particulièrement au Brésil) des pertes de 50 % de la production. Il amène la mort de la plante en trois ou quatre ans. Il n'y a pratiquement pas de moyens de lutte contre cet insecte hormis l'usage de produits pesticides coûteux, dangereux et polluants. Il n'existe nulle part dans le monde de gène de résistance naturel identifié et qui pourrait être introduit par génétique classique. Des essais en milieux confinés ont déjà montré que le gène de résistance (Cry1A) introduit par transgénèse chez le caféier conférerait une bonne résistance et n'avait pas d'effets secondaires sur la faune pollinisatrice (abeilles, autres hyménoptères). L'essai implanté à Sinnamary est limité (environ un ha). Le choix de la localisation a été fait en tenant compte des éléments suivants : il n'y a aucune culture commerciale de caféier dans la région et la dispersion pollinique peut être contrôlée. L'implantation de l'essai a été choisie pour cela. Des pièges à pollen sont installés aux endroits adéquats tout autour de l'essai. La faune visiteuse des caféiers (elle est naturellement peu importante en nombre) est particulièrement suivie, en particulier abeilles, hyménoptères divers et collemboles. Ces derniers sont les principaux commensaux du caféier. L'essai est prévu pour durer jusqu'en 2005, il sera entièrement détruit à cette époque. L'essai n'a pas été constitué à partir de semences, mais à partir de plants provenant de culture in vitro. L'essai doit apporter des renseignements sur le comportement en champ de caféiers transformés, sur la valeur de la résistance. Il confirmera ou infirmera les données concernant l'innocuité de la résistance vis-à-vis de la faune naturelle du caféier.

Données clés

Auteur : [Mme Christiane Taubira](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3583

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 septembre 2002, page 3331

Réponse publiée le : 4 novembre 2002, page 4069